

Subordination et prédication sérielle en breton

Didier Bottineau

▶ **To cite this version:**

Didier Bottineau. Subordination et prédication sérielle en breton. H. Bat-Zeev Shyldkrot, A. Bertin et O. Soutet. Subordonnants et subordination à travers les langues, Champion, pp.85-99, 2013. halshs-00922793

HAL Id: halshs-00922793
https://shs.hal.science/halshs-00922793

Submitted on 30 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SUBORDINATION ET PREDICATION SERIELLE EN BRETON

On partira de la description classique selon laquelle une subordonnée est une proposition munie d'un verbe et enchâssée dans un gabarit syntagmatique de fonction nominale, adjectivale ou adverbiale, avec un marquage de l'enchâssement par un marqueur introductif (pronom relatif, conjonction) et/ou un mode verbal régi, autre que l'indicatif (mode personnel : le subjonctif ; mode impersonnel : infinitif et participes). Si l'on applique ces critères au breton à titre heuristique, on constate d'emblée qu'il s'impose de distinguer deux classes de subordonnées : celles qui répondent à ces critères (en respectant les particularités typologiques du breton), et celles qui les excluent formellement.

Pour les premières, on trouve, de manière comparable aux langues romanes et germaniques :

- des subordonnées adjectivales introduites par un pronom relatif coloré sémantiquement :

(1) *an ti ma oan bet ganet*
'la maison où fus été né'
« la maison où je suis né »

- des subordonnées adverbiales introduites par une conjonction, elle aussi colorée sémantiquement :

(2) *Pa sonjan e vez tud a veaj evit ar blijadur !*
'Quand pensé-je que est gens que voyag_ pour le plaisir[1] !'
« Quand je pense qu'il y a des gens qui voyagent pour le plaisir ! »

- des subordonnées nominales à verbe non conjugué (infinitif / nom verbal)

(3) *Unan a chomas da c'houlennata an dimezell Paige. (Lukian Tangi)*
'Un de que resta à interroger la demoiselle Paige.'
« L'un d'entre eux resta pour interroger Mademoiselle Paige. »

Pour les secondes, on trouve, de manière non comparable aux langues romanes et germaniques, des subordonnées dépourvues de marquage caractéristique de la rection ou de l'enchâssement, et introduites par une particule préverbale *a* (relatives) ou *e* (conjonctives) analogue à celles qui précèdent le verbe de la principale (ou la mutation consonantique correspondante selon les dialectes, question complexe que l'on ne peut aborder ici). Ceci concerne

- les relatives à « pronom relatif » incolore *a* (correspondant aux pronoms *qui* sujet et *que* objet du français) et les complétives à « conjonction » incolore *e* (correspondant à *que*) :

(4) *Kerc'heiz a lez pesk bihan a zebr melfedenn d'he c'hoan.*
'Héron que laisse poisson petit que mang_ escargot à son souper.'
« Héron qui dédaigne petit poisson Ø mange escargot à son souper. »

(5) *Pa sonjan e vez tud a veaj evit ar blijadur !*
'Quand pensé-je que est gens que voyag_ pour le plaisir !'
« Quand je pense qu'il y a des gens qui voyagent pour le plaisir ! »

Le breton utilise la même alternance de particules *a* et *e* pour relier le verbe de l'indépendante ou de la principale (généralement en deuxième position, comme en allemand) au premier élément de la phrase et pour relier la subordonnée à l'élément dont elle dépend (antécédent nominal pour une relative, verbe recteur pour une conjonctive).

La présente étude se concentre exclusivement sur ce type de subordination où la morphologie n'atteste nulle part le fait de rection et où les différents segments propositionnels ne sont pas explicitement hiérarchisés. Généralement, la subordonnée diffère de l'indépendante qui pourrait lui correspondre par divers détails, comme la position des arguments dans les propositions ou, le plus souvent, la détermination nominale : dans (4), *Kerc'heiz* « héron », non prédéterminé par l'article, est nécessairement post-déterminé par un syntagme

[1] Notations dans les gloses : le tiret souscrit mang_ signale l'absence de marque de personne verbale flexionnelle dans le cas des prédications disjointes, présentées en section 1. La glose des particules préverbales (*rannig*) *a* et *e* par la forme *que* ne reflète pas le statut de cette marque (Stephens 1982), qui n'est pas un pronom relatif ni une conjonction (section 1) (Denez 1974, Urien 1989 et 1999). Ce choix de notation vise simplement à souligner, pour la commodité de la lecture, l'unité de traitement morphologique des relations syntaxiques dans la phrase simple et dans la phrase complexe. Les guillemets simples 'x' encadrent les gloses et les doubles « x » les traductions.

lexical en fonction adjectivale, ce qui impose l'interprétation de *a lez pesk bihan* « laisse petit poisson » comme subordonnée relative et non indépendante (cf. français **Héron laisse petit poisson* vs *Héron qui laisse petit poisson*…) ; l'indépendante *Me a gar anezhi* 'moi que aim_ d'elle' « je l'aime », peut être rapportée à un antécédent sous la forme relativisée *ar vaouez a garan* 'la femme que aime' « la femme que j'aime », qui formellement peut aussi se traduire « j'aime la femme », la formule ne faisant pas sens faute de définitude, sauf à ajouter un adverbe démonstratif suffixé *ar vaouez-se a garan* « j'aime cette femme-ci » ou une relative déterminative *ar vaouez a ouzoc'h a garan* « j'aime la femme que vous savez / connaissez ». De même, ? *ar vaouez a ouzoc'h* « ?Vous connaissez la femme » fait peu sens pour la même raison (sauf contexte ironique) et a peu de chances d'être interprétable comme indépendante hors d'un contexte hautement contraignant, sauf bien sûr si on ajoute des post-déterminatifs comme précédemment *ar vaouez-se a ouzoc'h* « vous connaissez cette femme », *ar vaouez a gan a ouzoc'h* « vous connaissez la femme qui chante ». Mais on trouve bien des cas où subordonnée et principale sont formellement indifférenciées, par quelque procédé que ce soit. En (6), il est possible de remplacer *gouzout a rit* « vous savez » (+ *e* : complétive) par *Bremañ* « Maintenant » (+ *e* : préverbe du verbe de l'indépendante, précédé d'un circonstant) sans que cela n'implique le moindre changement pour la subordonnée rendue indépendante :

(6) *Gouzout a rit e ouzon anv ar bank suis oc'h eus fiziet ennañ daou vilion a zollaroù.*
'Savoir que faîtes que sais nom la banque suisse que votre est confié dedans deux millions de dollars.'
« Vous savez que je connais le nom de la banque suisse où vous avez déposé plus de deux millions de dollars. »

(7) *Bremañ e ouzon anv ar bank suis oc'h eus fiziet ennañ daou vilion a zollaroù.*
'Maintenant que sais nom la banque suisse que votre est confié dedans deux millions de dollars.'
« Maintenant Ø je connais le nom de la banque suisse où vous avez déposé plus de deux millions de dollars. »

L'interprétation de *e ouzon* comme complétive ou indépendante ne dépend que de la relation à ce qui précède – prédication rectrice pour (6), adverbe pour (7), lequel peut être recteur ou non selon les contextes (*Bremañ e* « maintenant (que) »).

En règle générale, les subordonnées relatives et conjonctives incolores ne portent aucune marque de subordination à proprement parler, à la différence des subordonnées « orthodoxes » évoquées précédemment. Il est toujours possible, à l'analyse de la phrase-objet comme produit fini et stabilisé, de déterminer si elle est simple ou complexe et de délimiter les propositions enchâssées et régies, mais l'appareil morphologique ne semble pas dédié à l'affichage de ces hiérarchies comme il le fait dans les langues romanes ou pour les subordonnées orthodoxes du breton.

L'hypothèse que nous défendrons ici est qu'il est possible de réaliser un traitement unitaire de *a* et *e* à condition de voir en eux des marqueurs métalinguistiques à valeur instructionnelle d'ordre *interprétatif*, qui déterminent en temps réel la nature de la connexion syntaxique par laquelle un élément antérieur (l'initiale) est relié à un élément postérieur (le verbe). Cette approche prolonge le modèle de Urien 1989, qui définit *a* et *e* comme des marqueurs de relation par anaphore obligatoire et de non-relation par exclusion de cette obligation. Une telle hypothèse se rattache au paradigme des chronosyntaxes (préfigurées par Valin 1981 et posé par Macchi 1986), des grammaires instructionnelles (Cadiot et Visetti 2001 pour l'approche gestaltique et le modèle *motifs, profils et thèmes* ; Col et al. 2010)[2] et enactives (Bottineau 2010, 2011, 2012), selon lesquelles le sens linguistique est un évènement cognitif construit selon une procédure régulée par des routines, qu'un sujet peut produire pour lui-même (conscience réflexive, discours intérieur simulé, endophasie) ou faire produire par autrui (parole vocale adressée, exophasie) en activant au moyen de formes langagières matériellement incarnées (le lexique, la morphologie, les enchaînement syntaxiques) un ensemble de processus sémantiques normés (récupération de notions mémorisées par le lexique, activation de protocoles de combinaison et de repérages par la morphologie grammaticale libre et liée, et contrôle des processus d'enchaînements routiniers en syntaxe). Le système de la langue est pensé non pas seulement comme un système d'oppositions formelles et de contrastes représentationnels (psychomécanique du langage et linguistique cognitive, avec des conceptions très contrastées de la chose), mais comme une coordination de

[2] Il existe deux *grammaires instructionnelles* : la GI en FLE (Delbart 2007), qui préconise l'enseignement de l'emploi des formes grammaticales en termes d'instructions d'emploi destinées à l'apprenant ; en la GI issue de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives de Culioli (Col et al. 2010), qui voit dans les formes grammaticales des instructions métalinguistiques destinées à l'interprétation, notamment pour l'articulation des formes schématiques.

modèles d'actions signifiantes que l'on peut orchestrer séquentiellement en respectant des routines protocolaires d'enchaînement dans le cadre de l'improvisation réflexive et dialogale en vue d'aboutir à des construits sémantiques originaux obtenus conformément aux normes communes d'élaboration auxquelles sont entraînés les sujets par la pratique des interactions et, le cas échéant, la scolarisation instituée. La mise en œuvre du système de la langue par la parole enactive permet d'élaborer des actes de conscience intentionnels au contenu complexe, qui recrutent les savoirs collectifs (les notions lexicales dans leur dimension dialogique) et les savoir-faire collectifs (les techniques de configuration spatiale, temporelle, modale, logique, inaccessible sans en passer par les actes de signification qui les vectorisent), aussi le sens linguistique est-il par nature différent des actes d'intelligence plus spontanés dont l'humain est capable sans activer la machine à penser langagière (reconnaissance d'objets, attribution de faisabilités et de valeurs, planification d'actions…) : dialogique dans ses contenus et métalinguistique par ses processus de structuration.

On présente ici le rôle joué par *a* et *e* dans la construction interprétative des relations syntaxiques envisagées comme processus de connexions dynamiques activés en temps réel dans la linéarité au moment où est énoncée la forme qui les appelle en chronosyntaxe. On étudie successivement le rôle du couple *a/e* dans les indépendantes et dans les phrases complexes, et on en tire les conséquences pour la grammaire du breton en général. L'idée de base est que ces marqueurs activent des processus dynamiques de mise en relation syntaxique (proches de l'incidence de Guillaume et de la connexion de Tesnière) et font appréhender le processus cognitif par lequel le rapport se met en place au moment où la forme est énoncée plutôt que la structure syntaxique hiérarchisée à laquelle on aboutit au terme du processus (ce que marque la morphosyntaxe du français).

1. Structure de la phrase simple

Dans la proposition indépendante, la deuxième position est occupée, comme en allemand, par une forme conjuguée (verbe simple ou auxiliaire d'une périphrase verbale) qui sépare deux zones de l'énoncé, l'une initiale / pré-verbale et focale, l'autre post-verbale et non focale. Le locuteur est libre de choisir l'élément focalisé à l'initiale en fonction de l'effet recherché sur l'allocutaire (parole adressée) ou sur lui-même (endophasie réflexive). Les grammaires pédagogiques du breton présentent cet élément focalisé comme la réponse à une question explicite ou restituable par la glose : *Didier eo ma anv* 'Didier est mon nom' « je m'appelle Didier » répond implicitement à la question comment t'appelles-tu ? prêtée à l'allocutaire ; en règle général, la focale reçoit l'élément que le locuteur estime être le besoin informationnel majeur de l'allocutaire, ou l'apport informationnel par lequel il obtiendra l'effet recherché (focalisation attentionnelle, prise de conscience, acquisition de connaissance, réactivité émotionnelleet pragmatique) et qui motive sa propre prise de parole : *tomm eo an amzer* 'chaud est le temps' « il fait chaud » se dit en réaction à la perception de la propriété chaud, et concentre prioritairement l'attention interprétative sur ce motif déclencheur (qui peut aboutir à une évaluation de l'anomalie météorologique, une révision des projets, etc.). La pratique de l'interaction orale, qui confronte le locuteur à l'allocutaire présent, tend à faire de l'initiale une focale allocutive, alors que celle de l'écrit peut lui donner une valeur de thème (le rédacteur étant confronté à la trace écrite de son propos antérieur et motivé par le déjà dit)[3].

L'amorce initiale peut être le sujet (4), l'objet, l'attribut, un circonstant (7), un élément du groupe verbal (le verbe (6), ou le prédicat complet) : le locuteur est entièrement libre de son choix. Si le verbe est focalisé à l'initiale comme *gouzout* « savoir » en (6), la deuxième place est instanciée par l'auxiliaire de reprise *ober* « faire » (*rit* « vous faîtes ») selon une structure analogue à la forme emphatique anglaise *you do know* (mais sans sa valeur pragmatique, qui est obtenue par une autre périphrase en *bezañ* « être » +infinitif). Cette liberté de choix à l'initiale implique que cette position ne détermine pas le statut syntaxique du constituant.

[3] La focale, essentielle dans la grammaire du breton, a été nommée *chef de phrase* par Le Bayon 1896. Centrée sur l'effet produit sur l'allocutaire, elle impose au brittophone un sélecteur métalinguistique de l'amorce énonciative dont le choix est motivé par la conscience intuitive de l'état cognitif de l'autre et de la manière d'agir sur lui pour produire l'effet recherché (Bottineau 2010b), ce qui n'est pas sans conséquence sur la formation épiphylogénétique du psychisme des sujets par les routines interactionnelles (Denez 1986). Ce mécanisme ressemble superficiellement à celui de l'allemand, mais ces deux langues héritant de chemins diachroniques adverses (l'allemand part d'un type linguistique à verbe final, conservé dans les subordonnées ; le breton part du type celtique, à verbe initial), fonctionnent différemment (l'allemand, muni de marques casuelles syntagmatiques, ne fait pas varier la syntaxe du verbe au gré du choix de l'élément initial), avec des valeurs pragmatiques distinctes (comme le montrent les traductions, l'initiale allemande autre que le nominatif a un statut différent de celui de la focale du breton).

Mais en breton, il n'existe pas non plus de marquage morphologique du cas nominal lexical (comme en latin) ou syntagmatique (comme en allemand) : à l'instant où la focale est énoncée, sa fonction est indéterminée, et l'arrivée d'un verbe à sa suite n'en fait pas mécaniquement un sujet (par opposition au français). Pour spécifier la fonction de la focale initiale, le breton dispose d'un appareil morphosyntaxique élaboré, qui fait progresser la construction interprétative des relations syntaxiques en éliminant en temps réel la polyfonctionnalité possible de l'initiale. Cette progression se réalise en distillant successivement dans la linéarité une série d'indicateurs qui sélectionnent et activent des relations profilées :

- les particules préverbales *a* et *e* : *a* instruit l'interprétant de considérer la focale comme un actant du verbe, soit le sujet, soit l'objet (ceci est une simplification, il existe d'autres cas qui ont amené Urien 1989 à proposer une valeur plus abstraite et parler d'opérateur d'inclusion anaphorique pour *a* et couvrir des cas où la focale n'est pas à proprement parler un argument inclus à la valence ; le point n'est pas essentiel pour notre propos, et la théorie de la médiation est trop élaborée pour être exposée ici). En (4) et (5), tous les *a* sont précédés de sujets : *Kerc'heiz*, [*Kerc'heiz a lez pesk bihan*] et *tud*. En (8) infra, *a* est précédé d'un objet, *an ali-mañ* 'le conseil-ci', du verbe *roin* « donnerai » ; en (6), le verbe focalisé *gouzout* « savoir » est analysé comme objet de l'auxiliaire *rit* « vous faîtes », qui conserve la valence du verbe lexical correspondant *ober* « faire ». Dans tous les autres cas, si la focale est inactancielle (attribut, circonstant), la particule instruisant la déconnexion syntaxique est *e* (Urien 1989 parle d'exclusion d'obligation d'anaphore). Ainsi, en chronosyntaxe, la focale initiale, fonctionnellement indéterminée à l'instant 1 où elle est énoncée, reçoit une détermination actant/inactant à l'instant 2 où est énoncée la particule préverbale qui la conjoint au prédicat (*a*) ou l'en disjoint (*e*).

- la structure de conjugaison, « personnelle » ou « impersonnelle », qu'il vaut mieux renommer « prédication conjointe » et « prédication disjointe » pour éviter les confusions avec les deux autres sens d'*impersonnel* (*énoncés impersonnels* et *modes impersonnels* du verbe) : lorsque le sujet est focalisé à l'initiale, il n'est pas repris sous une forme de flexion personnelle par le verbe ou l'auxiliaire : *me a roio* 'moi que donnera_' « je vous donnerai » ; il n'y a jamais accord flexionnel du verbe en rang de personne avec le sujet focal en breton (cela induirait un conflit entre la valeur focale de l'amorce et la valeur non focale de tout élément placé ailleurs que dans l'amorce). Pour le même propos, si on focalise l'objet, le sujet non focalisé sera réalisé par la flexion de personne : *an ali-mañ a roin deoc'h* 'le conseil-ci que donnera-i à vous' « je vais vous donner le conseil suivant ». On peut parler de prédication disjointe dans le premier cas (sujet focal séparé du verbe non focal) et conjointe dans le second (sujet non focal suffixé au verbe non focal), et on ne trouve jamais de forme conjuguée à l'initiale (qui reviendrait à une double focalisation du verbe et de son sujet flexionnel) hormis l'impératif (qui n'a pas de sujet proprement dit). En chronosyntaxe, on identifie donc un instant 3, le site de la flexion personnelle du verbe : si elle est présente, c'est que la focale dans l'amorce n'est pas le sujet, donc l'objet ou autre (ceci étant précisé à l'instant 2 du préverbe par l'alternance *a/e*) ; si elle est absente, alors la focale dans l'amorce est en principe le sujet, comme pour *me a roio* « je donnerai ». En fait le système est un peu plus complexe dans la mesure où la 3^{e} personne et l'absence de personne ont la même forme, comme dans de beaucoup de langues du monde, qui ne spécifient que les personnes interlocutives. Il existe donc des structures ambivalentes comme *Pêr a wel Fañch*, qui s'expose à une double analyse : (i) S *Pêr*, V impersonnel *wel*, O *Fañch* « Pierre voit François », ou (ii) O *Pêr*, V 3^{e} pers. sg. *wel*, S *Pêr* « François voit Pierre ». L'usage n'atteste de ces formes que dans des situations et contextes où l'ambiguïté est tranchée par ailleurs, et elle demeure généralement indétectée. Par contre, si la particule préverbale est *e*, précédée d'un inactant, la flexion personnelle (même nulle en 3^{e} personne) est forcément présente, ce qui tranche toute ambiguïté. Le tableau suivant présente une gamme d'allostructures observables :

(8) *An ali-mañ a roin deoc'h, mar gallan.* (Reun ar C'halan)
'Le conseil-ci que donnerai à-vous, si peux-(je).'
Je vous donnerai le conseil suivant, si vous permettez.

Tableau 1. – Allostructures de la phrase simple

	1 AMORCE focalisation	2 PARTICULE inclusion/exclusion de la focale au V	3 VERBE sujet conjoint / disjoint	AUTRES
OBJET 1	*An ali-mañ*	*a*	*roin*	*deoc'h*
SUJET	*Me*	*a*	*roio*	*deoc'h an ali-mañ*
OBJET 2	*Deoc'h*	*e*	*roin*	*an ali-mañ*
VERBE	*Roiñ*	*a*	*rin*	*an ali-mañ deoc'h*
CIRC	*Bremañ*	*e*	*roin*	*an ali-mañ deoc'h*
PRED	*Bez*	*e*	*roin*	*an ali-mañ deoc'h*

En réalité, le nombre de possibilités est très supérieur à cela, si l'on tient compte des périphrases verbales aspectuelles (progressif, parfaits composé et surcomposé) et diathétiques (passif), cumulables entre elles et qui se distribuent diversement sur la chaîne de base dans le respect du principe qui la sous-tend : la liberté du choix de la focale, et l'attribution interprétative de sa fonction en chronosyntaxe, ultérieurement à son instant énonciatif propre, par la médiation de deux étapes intermédiaires, les préverbes (inclusion/exclusion actancielle) et la conjugaison (personnelle/impersonnelle). Le point essentiel est qu'en breton, au moment où la focale est énoncée, elle n'a pas de fonction : cette détermination métalinguistique n'est pas fixée par le locuteur, qui, par la force du système dans sa dynamique linéaire, est contraint à en déléguer le profilage à l'interprétant (adressé : l'allocutaire, ou réflexif : le penseur). En (8), il est faux de dire que *an ali-mañ* est l'objet de *roio*, car cette formulation aplatit la structure en un objet spatialisé aux parties synchronisés là où il faut voir un enchaînement d'étapes énonciatives dont les marques sont mémorisées et font l'objet d'une révision métalinguistique au-delà de l'instant auxquelles elles sont énoncées. Mieux vaut dire que *an ali-mañ* est une focale dont la trace mémorielle deviendra un objet au moment où *roio* sera énoncé. Ce qui vaut une fois pour la phrase simple le vaut plusieurs pour la phrase complexe : en breton, la subordination non colorée sémantiquement va pouvoir s'appuyer sur une révision récurrente du statut syntaxique des éléments précédents au profit du verbe introduit par la particule.

2. La subordination

A partir du moment où le mot énoncé ne reçoit pas sa fonction en temps réel et que celle-ci, fixée a posteriori, constitue une révision trop tardive pour affecter la forme ou le placement du signifiant, alors rien ne fait obstacle à ce qu'une focale donnée fasse l'objet de plusieurs révisions successives du même ordre et se voie attribuer consécutivement plusieurs fonctions, similaires ou différentes, relatives à des verbes distincts ; ou qu'un verbe second, introduit par son préverbe, s'adosse à un contexte avant en le révisant en focale actancielle ou inactancielle, quelle que soit la situation antérieure. Observons successivement les fonctionnements de *a* dans les relatives et *e* dans les conjonctives.

2.1. Le préverbe *a* comme pronom relatif

Deux cas sont à distinguer : (i) la relative précède la principale : la focale est post-déterminée par une relative dont le nom est indéterminé (cf. *Kerc'heiz* « héron » en (4)) ou sous-spécifié, comme *an hini* « celui » en (9) et *an den* « l'homme » en (10) :

(9) *An hini a boanio a c'honezo*
'La personne qui peinera que gagnera'
"On n'a rien sans rien"

Hini (pluriel *re*) se construit comme *one* dans *the red one* en anglais : il sert de support à une propriété déterminative, généralement un adjectif (éventuellement complété d'un suffixe déictique *-mañ*, -du, *-hont* (« -ci », « -là »), éventuellement un prédicat verbal comme *boanio*. En ce cas, le préverbe *a* fait de la focale l'antécédent sujet (9) ou objet (10) du verbe suivant et se traduit par « qui » ou « que » en français, produisant l'effet d'un pronom relatif dans ce placement, effet uniquement dû au compactage du couple

focale + prédicat dans le gabarit syntagmatique de la focale du fait de la sous-spécification de la focale elle-même.

(10) *An den a glaskit (a) zo marv*
'le homme que cherchez que est mort'
« L'homme que vous cherchez est mort »

La sous-spécification de la focale est fréquemment utilisée pour former des titres de forme antécédent + relative sans principale, parfois avec ambiguïté interprétative : *An den a c'hoarzh* « L'homme rit » / « L'homme qui rit » ; *An amzer a ra* « le temps qu'il fait ». Pour comprendre la notion de sous-spécification, il faut réaliser un rapide détour par la syntaxe du groupe nominal : en breton, un substantif est soit prédéterminé grammaticalement par un article ou un possessif (*an ti* « la maison », *ma zad* « mon père »), soit post-déterminé lexicalement par un groupe nominal : *ti ma zad* 'maison mon père' « la maison de mon père » (mécanisme de corrélation sans préposition, proche de l'annexion en arabe, comme le signale Hewitt 1985). Dans *ti ma zad*, *ti* est post-déterminé lexicalement en compensation de l'absence de prédétermination, alors que dans ce même groupe *ma zad*, qui est prédéterminé, ne peut être post-déterminé : si l'on veut post-déterminer le second substantif, il faut ne pas le prédéterminer, et ainsi de suite, ce qui donne par récurrence : *un ti* « une maison », *ti an amezeg* « la maison du voisin », *ti amezeg ma zad* « la maison du voisin de mon père », *ti amezeg tad ar skol-mestr* « la maison du voisin du père de l'instituteur », etc. Les post-déterminations en série s'enchaînent jusqu'à la dernière, elle-même clôturante du fait d'être prédéterminée, étant la seule à pouvoir l'être, puisque non post-déterminée. Et si la prédétermination grammaticale comme *un* « le » ou *an hini* « celui » ne suffit pas à « actualiser » une notion, à orienter l'interprétation vers un référent cadré (spécifique ou générique, mais univoque), alors le groupe nominal sous-spécifié est amené à être complété par un prédicat de forme préverbe + verbe + (compléments), le tout produisant l'effet d'une relative de post-détermination secondaire supplémentant celle de l'article, les deux s'articulant selon un rapport de détermination incomplète (article) et complément de détermination (relative). Il faut donc considérer la relative comme un cas particulier de l'annexion, et ceci va se vérifier infra, avec la possibilité d'enchaîner les relatives en série comme on le fait pour les post-déterminants lexicaux.

(ii) la relative suit la principale : en ce cas, un groupe nominal, déjà pourvu d'une fonction 1 par rapport à V1, se voit réattribuer une fonction 2 de V2 (de la relative) par l'intermédiaire du préverbe a^1, qui renégocie le nom comme actant sujet ou objet du verbe suivant. Dans (11), *maouezed* « des femmes », objet indirect du verbe + préposition *keje ouzh* « trouvait », est réinterpété par le préverbe a comme focale et actant du verbe gave « trouvaient ». *Maouezed* est un pluriel, et on ne retrouve pas la personne flexionnelle plurielle sur le verbe (*gave* 'trouvai_', vs *gavent* 'troubaient'), ce qui élimine l'interprétation que les femmes soient l'objet du verbe « trouver », et ne laisse que celle d'un sujet (prédication disjointe), d'où la traduction par « qui ».

(11) *Ne veze ket atav e-unan och ober e droioù. A-wechoù e keje ouzh maouezed frank o spered, career women ma vez lavaret, a^1 gave plijus, e-kerzh o ehanoù, kaout un ambrouger tonius ha seven, un den a^2 gomze yezh ar vro, a^3 ouie petra a^4 oa da weladenniñ e pep lec'h, hag a^5 anaveze mat ar gwellañ tiez-debriñ. (Reun ar C'halan)*
« Il n'était pas toujours tout seul dans ses voyages. Parfois il rencontrait des femmes à l'esprit libre, des career women comme on dit, qui appréciaient, au cours de leurs séjours, la compagnie d'un guide stylé et poli, un homme qui parlait la langue du pays, qui savait ce qu'il fallait visiter partout, et qui connaissait bien les meilleurs restaurants. »

Dans (11) toujours, *un den* « un homme », objet direct de *kaout* « avoir », est repris par a^2 comme focale et antécédent sujet de *gomze* « parlait », puis par a^3 comme focale et antécédent sujet de *ouie* « savait », et par a^5 comme focale et antécédent objet de *anaveze* « connaissait » ; alors que *petra* « quoi », objet de *ouie* « savait », est repris par a^4 comme focale et antécédent objet de *welladenniñ* « visiter ». La différence avec un pronom relatif, c'est que le pronom *qui* / *que* redéclare le groupe nominal anaphorisé de l'antécédent dans une nouvelle fonction relative à un nouveau verbe, tandis que le préverbe breton se limite à renégocier la focalisation et la fonction d'un groupe nominal antérieur sans le reposer expressément. Le couple *a/e* a ainsi la capacité de jouer le même rôle structural de manière répétée et à plusieurs niveaux de rection ou d'enchâssement dans les phrases complexes sans intervenir en lui-même dans la définition du niveau considéré, contrairement au pronom relatif. Ceci donne l'impression qu'un même groupe nominal cumule plusieurs fonctions par rapport à des verbes distincts. Ceci n'est pas faux si l'on transcrit la phrase complexe en un objet formalisé « aplati », dont les chronologies énonciative et interprétative ont été gommées, mais si l'on tient compte de la chronosyntaxe et de la réalisation phonatoire et interprétative des enchaînements, on comprend que c'est la trace mémorielle de l'antécédent qui se voit refocaliser et réattribuer une fonction par

le préverbe, c'est-à-dire deux moments cognitifs successifs de la même entité sémantique en cours de traitement – et c'est bien ce que marque explicitement le pronom relatif en redisant l'antécédent au moment où on le retraite. Dans certains cas, il suffit que l'on retranche toute la principale pour que la subordonnée retrouve son statut d'indépendante :

(12) *Ho tigarez, ne welan ket avat peseurt fent a c'haller kaout o klevet emeur en un nijerez a zo o koll hec'h askell p'emañ war he nij ?*
'Excusez-moi, mais je ne vois pas ce qu'il y a de si désopilant à se trouver dans un avion qui perd une de ses ailes en plein vol ?'
Un nijerez a zo o koll hec'h askell !
« Un avion perd une de ses ailes ! » (= « il y a un avion qui perd une de ses ailes »)

Les compléments de prépositions n'échappent pas à la règle : en (12), *un nijerez* « avion », objet de la préposition en « dans », est repris par *a* comme sujet focal de zo « est » (*zo o koll* : 'est à perdre' = progressif « est en train de perdre »). Pour une reprise en fonction d'objet : *peseurt fent* 'quelle sorte de plaisir', objet de *ne welan ket* « je ne vois pas », est repris par *a* comme objet de *c'haller kaout* 'on peut avoir'. Il arrive également que l'antécédent soit une proposition complète, reprise comme objet d'un verbe de dire ultérieur :

(13) *Ur brav a gastell hoc'h eus savet aze, merc'hedigoù, a lâras Sammy.* (Youenn Gwernig)
« C'est un beau château que vous avez construit là, petites filles, dit Sammy. »

Le segment cité est une indépendante de structure OVS, rapporté à Sammy, et il est enchâssé a posteriori en tant que focale objet d'une autre indépendant OVS 'ceci-dit-Sammy' dont la source est le narrateur. Avec deux indépendantes, dont une enchâssée, chacune étant attribuée à deux sources énonciatives bien identifiées et distinctes, on ne peut plus parler de la relative (dans la théorie de la polyphonie, la source de la relative est un énonciateur fictif et formel, jamais un locuteur – déclarateur identifié). Pourtant, l'enchaînement et la construction du sens laisse bien gloser l'ensemble sous la forme '[c'est un beau château], que dit Sammy'. L'unité de traitement des prédications libres et régies par le préverbe crée des situations intermédiaires où la hiérarchie propositionnelle ne se laisse pas réifier de manière univoque.

Dans le même esprit, la relative peut être précédée de la coordination *ha(g)* « et » :

(14) *C'hwi a duo ganin… C'hwi hag a anavez ac'hanon abaoe bloavezhioù… Lavarit din ez on-me un diaoul-paotr ! Lavarit dezhañ 'ta, ne fell ket dezhañ ma c'hrediñ !*
« Vous allez témoigner en ma faveur… Vous qui me connaissez depuis des années, n'est-ce pas que je suis un véritable génie du Mal ? Dites-le lui, vous : moi, il ne veut pas me croire ! »
[contexte : Rastapopulos, bandit de bande dessinée dans Tintin, sous l'emprise d'un sérum de vérité, tient à faire admirer ses forfaits]

Lambert 2007 montre qu'il s'agit au départ d'une proposition simple, indépendante et coordonnée, qui s'est retrouvée « piégée » dans une fonction de relative non déterminative ; piège qui selon nous a fonctionné parce que le préverbe a indifférencie morphologiquement le traitement de la connexion argument / verbe en indépendante et en subordonnée. *Hag a* est utilisé pour imposer une post-détermination relative lorsque celle-ci n'est pas attendue en contexte (Trepos 1968 indique qu'avec un antécédent indéfini hag est optionnel et ajoute une nuance d'opposition). Ceci se produit le plus souvent quand le nom est précédé de l'article indéfini (qui n'appelle pas de détermination cataphorique) même s'il n'existe pas de corrélation mécanique. *Hag* est parfois utilisé pour lever l'ambiguïté déjà signalée entre une indépendante et une relative (Chalm 2008) : *an den a zeuy fenoz* « l'homme (qui) viendra ce soir » ; *an den hag a zeuy fenoz* « l'homme qui viendra ce soir ».

La « subordonnée relative » peut ne pas être précédée de l'antécédent, lequel monte à droite et se retrouve annoncé cataphoriquement par son absence en la position où on l'aurait attendu :

(15) *Evel pa welje em c'hoari ! A zo gwashoc'h, ne'm eus ket droed da vutunat !*
'Comme quand vît-il dans mon jeu ! Que est pire, ne m'a pas autorisé à fumer !'
« A croire réellement qu'il voit dans mon jeu… Et en plus de ça, il m'interdit de fumer ! »

Le caractère relationnel et prédicatif du préverbe *a*, qui n'est pas un pronom, est matériellement prouvé par le fait que *a* fusionne avec l'élément formateur *n-* de la négation pour former le mystérieux « pronom relatif négatif » *na* propre aux langues celtiques :

(16) *An hini na ra netra*
'la personne que-ne fait rien'
« celui qui ne fait rien »

A marquant la connexion du sujet *an hini* au verbe *ra*, il est tout à fait normal que la relation soit exposée à la négation, ce qui donne *na*, mais serait difficile à expliquer si on voyait dans *na* un pronom. En indépendante et principale, la négation, toujours focalisée à l'initiale pour la polémique, ne porte pas la marque de connexion à un argument antérieur, ce qui lui donne la forme *ne*, comme dans (15) *n'em eus ket droet da vutunat* 'ne m'est pas droit à fumer' « je n'ai pas le droit de fumer ». Même quand la négation est précédée d'un sujet détaché de la focale (cela peut se produire) sa forme est *ne*, ce qui indique que la connexion sujet / verbe n'est pas réalisée à l'instant où la proposition est niée : ceci corrobore les vues polyphoniques, selon lesquelles la négation stratifie les niveaux d'énonciation en renvoyant le propos nié à une source énonciative virtuelle distincte du locuteur. Corollairement, cela implique que pour *na*, l'antécédent sujet ou objet est dans une relation syntaxique au verbe que la négation ne met pas à distance : c'est tout le couple antécédent + relative qui est intriqué au même niveau énonciatif que *na*. Ceci est manifeste dans deux structures : les clivées qui redoublent la négation, comme (17)

(17) *Ne vo ket na ne vo !*
'ne sera pas que-ne ne sera'
'(je redis/confirme que ce dont on a déjà dit « ne sera pas » ne sera effectivement pas'
« pas question ! »

Et l'alternance *na* / *ne* pour les relatives après la coordination *ha*. La forme de référence dans les grammaires prescriptives est *ne* :

(18) *Un den ha ne gomz ket nemeur*
'un homme et que-ne parle pas beaucoup'
« un homme qui ne parle guère »

Par contraste, la combinaison *ha na*, signalée par Favereau 1997, produit un « effet d'insistance », en fait une qualification contrastive de l'antécédent par une propriété opposable à la propriété inverse :

(19) *Tud ha na chomont ket da stlejañ*
'Gens et que-ne restent pas à traîner'
« des gens qui ne restent pas traîner »

Dans (19), le locuteur fait le choix de porter l'attention sur cette classe de personne à l'exclusion d'autres, aussi lui faut-il prendre en charge la relation sujet/verbe quand bien même il la nie ; en utilisant ne, il ferait de la propriété niée un préconstruit qui ne peut plus être mis en contraste avec d'autres options envisageables au présent de parole.

A travers ces propriétés, on a établi que le préverbe *a* est un opérateur activant une classe de connexions syntaxiques pouvant intervenir en des moments successifs et récurrents en chronosyntaxe et déterminer des effets de prédication principale ou secondaire qui ne lui appartiennent pas en propre et ne motivent pas la distinction d'un pronom relatif, mais rendent possibles des prédications annexes en série. Considérons à présent la relation de *e* à la complétive.

2.2. Le préverbe *e* et les « conjonctives »

La valeur centrale du préverbe *e* est d'instruire l'interprétant de ne pas inclure la focale qui le précède à la valence du verbe qui le suit. Pour une indépendante, cela fait de la focale un attribut ou un circonstant (14). Dans une série de prédications, de même que *a* peut redéfinir la fonction d'un antécédent nouvellement focalisé, le préverbe *e* peut introduire une subordonnée en excluant tout ce qui le précède du rôle de sujet ou d'objet du verbe qui le suit, ce qui revient à bloquer l'interprétation relative en interdisant la recherche d'un antécédent nominal intégrable à la valence du verbe suivant ; et de même que le « relatif » *a* s'agglutine à *n-* pour former le relatif négatif *na*, la « conjonction » *e* se nie en fusionnant avec *n-* pour former *ne* : *Krediñ a ran ne zeuin ket* « je crois qu'ils ne viendront pas ». *E* introduit ainsi une proposition clôturée, complète, actanciellement saturée, et il suffit que cette proposition se substitue au sujet ou à l'objet d'un autre verbe (principal), dont la propre valence est insaturée, pour être comprise comme complétive objet :

(20) *Gouzout a rit e ouzon anv ar bank suis oc'h eus fiziet ennañ daou vilion a zollaroù.*
'Savoir que faîtes que sais nom la banque suisse que votre est confié dedans deux millions de dollars.'
« Vous savez que je connais le nom de la banque suisse où vous avez déposé plus de deux millions de dollars. »

E n'indique pas que *ouzon…* (« je connais ») est l'objet de *gouzout a rit* (« vous savez ») comme le ferait *que* en français ; à l'inverse, *e* indique que ce qui le précède n'appartient pas à la valence du verbe suivant, indépendamment du fait qu'il s'agisse d'une prédication seconde, et donc, *e* n'est pas un complémentiseur et il ne participe en rien à l'enchâssement de la proposition qui le suit. Si la deuxième proposition est comprise comme enchâssée, c'est parce que la principale est insaturée (*gouzout a rit* n'a pas d'objet) et que la proposition suivante, verrouillée et introduite par *e*, annoncée comme saturée, vient naturellement combler le vide laissé par l'absence d'objet de *gouzout* avant *e*, si bien que le second bloc sera interprétativement enchâssé parce qu'il apporte la pièce du puzzle qui manquait à V1. Dans la première page de *Vol 714 pour Sydney*, la surdité du professeur Tournesol occasionne une cascade de constructions de ce type :

(21) *- Pelec'h emaomp ? Pa lavaran deoc'h emaomp e Djakarta.*
« Où sommes ? Quand dis-je à-vous (que) sommes à Djakarta. »
- Ur souezh : me grede din e oamp e Djakarta.
« Une surprise : me croyait à-moi que étions à Djakarta. »

Dans l'exemple suivant, le verbe *sonjan* « je pense », dans la subordonnée temporelle en *Pa* « quand », est suivi d'une « complétive » : *e* signale que ce qui le précède n'est ni S ni O de *vez* « est », « existe » ; et *tud* « gens » est en double fonction : attribut de *vez* d'abord, reprofilé en antécédent sujet de la relative par *A* ensuite.

(22) *Pa sonjan e vez tud a veaj evit ar blijadur !*
'Quand pensé-je que est gens que voyag# pour le plaisir !'
« Quand je pense qu'il y a des gens qui voyagent pour le plaisir ! »

On observe souvent des enchaînements complexes où s'observe le fonctionnement récursif de *a* et *e* dans les prédications primaires et secondaires qui ne différencient pas la principale et la subordonnée autrement que par la position syntaxique et la relation de contrôle sémantique par le verbe recteur :

(23) *O ! Ya da, pell a oa em boa c'hoant da zisammañ ma c'houstiañs ; pep tra a lavarin deoc'h ha… (tchii)*
'Oh ! Oui-ça, longtemps que était que m'était envie à décharger ma conscience ; chaque chose que dirai à-vous…'
« Oh ! oui, il y a longtemps que j'avais envie de soulager ma conscience. Je vais tout vous a… (tchaa) »

(24) *Gwir e oa e oa bet ur Weisburg e chom en e di araozañ ha gwir e oa e teue bembez dousadennoù a dud, klañv pe glañvidik diwar o hunvre da glask bezañ divec'hiet gantañ dre berzh e guzulioù, e litanioù, e louzeier iskis ha hudek marteze. (Lukian Tangi)*
« C'était vrai qu'un certain Weisburg avait habité dans sa maison avant lui et il était exact que, chaque jour, des douzaines de personnes, malades ou malades imaginaires, venaient chercher à être soulagées par lui, grâce à ses conseils, ses litanies, ses remèdes bizarres et peut-être magiques. »

Conclusion

Le traitement de la prédication est analogue dans la « principale » et la « subordonnée » : le breton n'utilise ni pronom relatif incolore (S et O) ni conjonction incolore ; il réinvestit les particules *a* et *e* dans des prédications secondaires en leur faisant jouer leur rôle de distributeurs de fonctions aux éléments qui précèdent, ce qui permet un reprofilage de la fonction interprétée en temps réel dans la linéarité énonciative. Ce dispositif ne se comprend que dans un cadre plus général, celui de la phrase simple : la variation de la focale allocutive a rompu la relation entre forme / position et fonction, et nécessité un appareil d'attribution de fonction à l'interprétation. Dans ce contexte, la fonction est renégociable, reprofilable, et permet l'enchaînement de prédications en série adossées à des syntagmes en position de cheville, en articulation /

double fonction. Cette analyse se range dans le cadre d'une théorie de la parole comme conduite dynamique de l'interprétation et de l'élaboration du sens, avec des formes qui activent les processus de création des rapports syntaxiques plutôt que des marqueurs qui encodent les structures résultantes. Ce modèle de la morphosémantique grammaticale du breton est fortement solidaire de ce que l'on observe du côté pragmatique : le breton est une langue qui accompagne la construction du sens par autrui en s'justant aux situations interlocutives rencontrées avec une grande plasticité plutôt qu'une langue qui impose des représentations fixées par des constructions rigides. Ce fait caractérise une grammaire dont les principes restent fortement sous-tendus par les contraintes de l'interactivité orale, même à l'écrit, où la cohésion discursive témoigne d'une prise en compte implicite des états mentaux prêtés au lecteur simulé. Le fait que le breton saisisse les opérations de mise en forme syntaxique plutôt que leur produit structural n'est pas qu'une différence de niveau de marquage des processus combinatoires par les formes, il se traduit bien par une différenciation, non des représentations au sens cognitiviste du terme, mais des conditions d'interactions par lesquelles un sujet se relie verbalement à autrui et à lui-même.

Références

Borsley R. 1990. « A GPSG approach to Breton word order », Hendrick (ed.), *The Syntax of the Modern Celtic Languages, Syntax and Semantics*, Vol. 23, Academic Press, New York, 1990, 81-95.

Borsley R. & Kathol A., 2000. "Breton as a V2 language", *Linguistics* 38/4:665-710.

Bottineau D. 2006. « La morphosyntaxe allocutive du sens grammatical », *Revue de Sémantique et Pragmatique 19/20,* juin-décembre 2006, 93-120.

Bottineau, D. 2010a, « Language and enaction », J. Stewart, O. Gapenne, E. Di Paolo (eds), *Enaction: toward a new paradigm for cognitive science*, MIT, 267-306.

Bottineau D. 2010b. « Syntaxe et interlocution en français et en breton », C. Douay & D. Roulland (dir.). *L'interlocution comme paramètre*, Presses Universitaires de Rennes, 183-206.

Bottineau D. 2011. « Parole, corporéité, individu et société : l'embodiment entre le représentationnalisme et la cognition incarnée, distribuée, biosémiotique et enactive dans les linguistiques cognitives », Guignard J.-B. (dir), *Linguistique cognitive : une exploration critique, Intellectica* 56, 2011/2, 187-220.

Bottineau D. 2012. « La parole comme technique cognitive incarnée et sociale », *Linguistique et phénoménologie du langage*, *La Tribune Internationale des Langues* Vivantes, 52-53, 44-55.

Cadiot P. & Visetti Y.-M. 2001. *Pour une théorie des formes en sémantiques, motifs, profils, thèmes*, Paris : PUF.

Chalm E. 2008. *La grammaire bretonne pour tous*. Lannion : An alarc'h.

Col G. 2011. « Modèle instructionnel du rôle des unités linguistiques dans la construction dynamique du sens », in *Le Langage et ses niveaux d'analyses*. J. Chuquet (dir). Rennes, Presses Universitaires, 45-60.

Col G., Aptekman J., Girault S. & Poibeau T. 2012. "Gestalt compositionality and instruction-based meaning construction", *Cognitive Processing*, 13, 2, 151-170.

Cotte P. 1984. « Remarques sur les incidences dans la phrase nucléaire du français (et de l'anglais »), *Modèles linguistiques*, 12, 129-140.

Delbart A.-R. 2007. « Jalons pour une *grammaire instructionnelle* de l'article français ». In Bouchard D., Evrard I. Vocaj E. (eds), Représentation du sens linguistique II, De Boeck, 91-100.

Denez P. 1974. « A structural approach to Breton grammar. The so-called relative pronoun of Breton", *Studia Celtica* 8/9, Cardiff: University of Wales Press. 251-267.

Denez P. 1986. « Contraintes formelles de la structuration de la phrase bretonne ». P. Carrer, *et alii* , *Permanence de la langue bretonne, de la linguistique à la psychanalyse*, Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro, Rennes, 19-44.

Dressler, Wolfgang U. 1972. 'A propos de la grammaire du discours en breton', *Etudes Celtiques* 13/1:153, 70.

Favereau F. 1997. *Grammaire du breton contemporain*, Skol Vreizh, Morlaix.

Hewitt S. 1985. "Quelques ressemblances structurales entre le breton et l'arabe", *La Bretagne linguistique 1*, 223-262.

Hewitt, S. 1988. 'Un cadre descriptif pour le sujet du verbe breton'. *La Bretagne Linguistique, 4*, Brest, 203-211.

Jouitteau M. 2007. "The Brythonic Reconciliation: From V1 to generalized V2", Craenenbroek and Rooryck (eds.), *The Linguistics Variation Yearbook*, Netherland, 163-200.

Lambert P.Y. 2007. 'La relative coordonnée en Breton moderne', A. Rousseau, L. Begioni, N. Quayle, D. Roulland (dir), *La coordination*, Presses Universitaires de Rennes, 117-126.
Le Bayon (abbé A. M.). 1896. *Grammaire bretonne du dialecte de Vannes*, Vannes, Lafolye.
Le Gléau R. 1973. *Syntaxe du breton moderne (1710 – 1972)*, Editions La Baule.
--- 1999, 2000. *Etudes syntaxiques bretonnes* (4 vol.), Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro, Rennes.
Macchi Y. 1986. « Du rôle du signifiant dans la genèse du sens énonciatif », *Langages*, 82, 67-82.
Stephens J. 1982. *Word order in Breton*, Ph.D. thesis, School of Oriental and African Studies, University of London.
Tallerman M. 1998. « Word order in Celtic », in A. Siewierska (ed.), *Constituent Order in the Languages of Europe*, Mouton De Gruyter, Berlin / New York, 21-45.
--- 1998. « Celtic word order : some theoretical issues », in A. Siewierska (ed.), *Constituent Order in the Languages of Europe*, Mouton De Gruyter, Berlin / New York, 599-647.
Trepos P. 1968. *Grammaire bretonne*. Rennes : Imprimerie Simons.
Urien, J.Y. 1987-9. *La trame d'une langue, Le breton. Presentation d'une théorie de la syntaxe et application*, Lesneven: Mouladurioù Hor Yezh.
Urien J-Y. 1999. « Statut morphologique de la particule verbale », *Breizh ha pobloù Europa*, Rennes: Hor Yezh & Klask, 645-676.
Valin R. 1981. *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Laval : Les Presses de l'université Laval, Québec.

Didier BOTTINEAU
CNRS, MODYCO, Université Paris Ouest